

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 37 (2013)

Artikel: Splendeurs et misères des loges d'Ajoie
Autor: Grimm, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

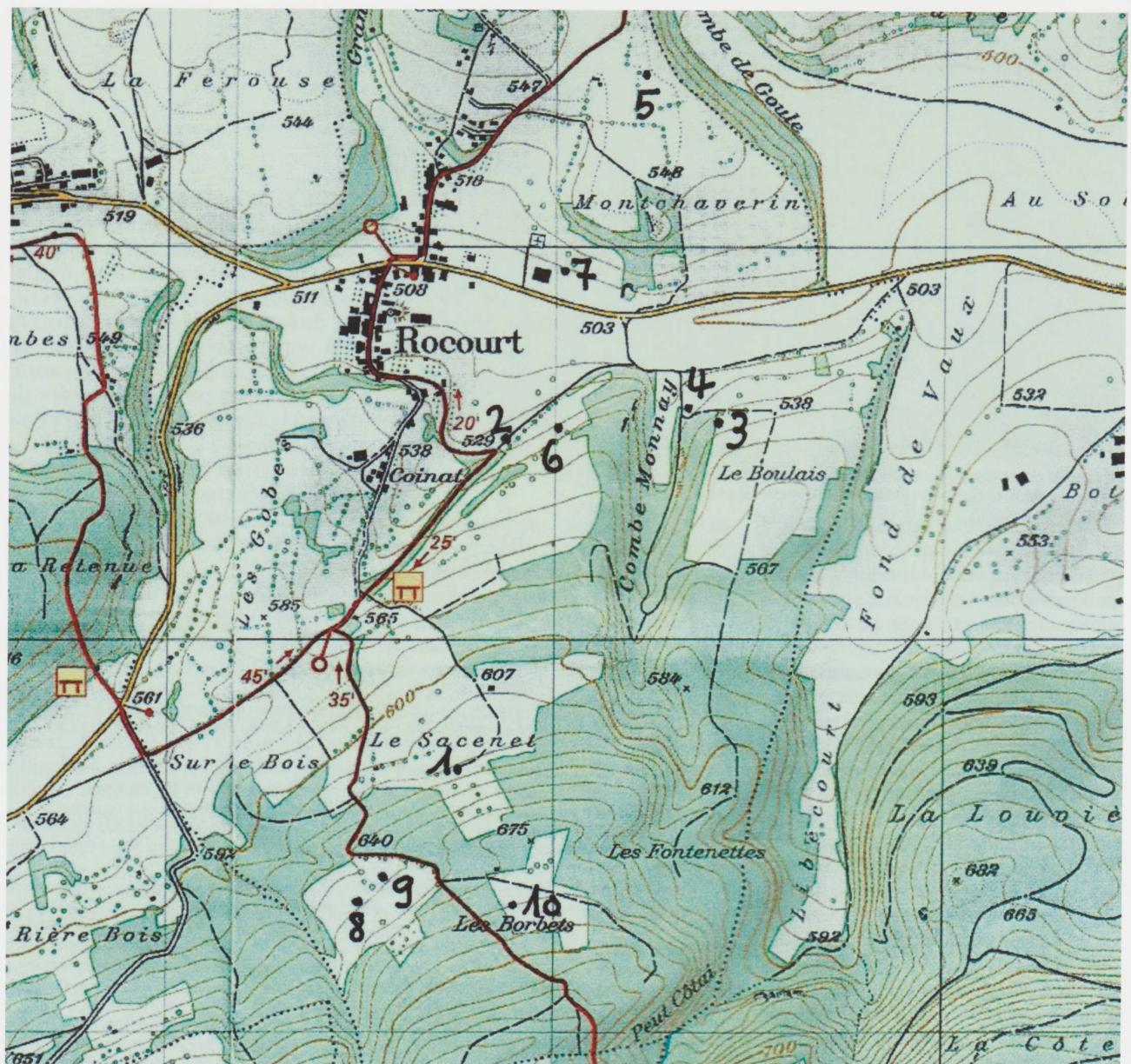
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Plan actuel avec la disposition des loges numérotées de 1 à 10.

Splendeurs et misères des loges d'Ajoie

Il s'agit des loges à bétail, bien sûr, pas des loges maçonniques.

Mais au fait, qu'est-ce qu'une loge ? Voici la description qu'en donnent Isabelle Roland et Jean-Paul Prongué dans l'ouvrage *Les maisons rurales du canton du Jura*, édité par la société suisse des traditions populaires :

Les loges destinées à abriter le bétail en estivage parsèment les pâtures.

La plupart des exemples observés ne sont pas datés, mais semblent remonter aux XIX^e et XX^e siècles, seule la loge de Sous-la-Chaux, dans la commune d'Asuel, présentant le millésime 1797. Il s'agit de constructions très simples, le plus souvent d'un niveau sous un toit à deux pans, élevées en maçonnerie ou en bois sur un soubassement de pierre. Une porte assez large, percée dans le mur gouttereau ou, moins fréquemment, sous le pignon, constitue le seul accès pour les hommes et les bêtes, tandis que des ouvertures relativement étroites assurent la ventilation. A l'intérieur, l'étable occupe toute la surface, les



crèches et les râteliers étant aménagés sur un ou deux côtés. A proximité de la construction, on trouve une fontaine ou une citerne pour abreuver le bétail. Quelques loges abritant une habitation pour le berger s'apparentent aux fermes modestes de leur région.

Voici donc le décor planté.

Les recherches de l'ASPRUJ

Dans le cadre d'un inventaire général du domaine rural mis sur pied par le canton du Jura dans les années 1990, l'ASPRUJ lance un inventaire des loges à bétail du Jura. Elle fait appel à des bénévoles. Dix-sept personnes provenant des six districts jurassiens répondent à l'appel. Elles sont convoquées le 18 janvier 1994 à l'Hôtel de la gare à Moutier pour le lancement de la campagne d'inventaire. Sous la direction de Pierre Froidevaux, alors président de l'ASPRUJ, les groupes de travail sont formés, la formule d'inventaire arrêtée. L'ASPRUJ fournit même une sorte de laissez-

passer aux enquêteurs pour faciliter leurs démarches.

C'est le début d'une opération qui durera plus de deux ans.

Que reste-t-il de ces inventaires ? Il semble qu'ils ont été menés avec un zèle très variable selon les régions. Une trace subsiste toutefois dans les archives de l'ASPRUJ. Trois classeurs contiennent les inventaires réalisés par Daisy Lüscher, de Rocourt.

L'enquête de Daisy Lüscher

Daisy Lüscher a procédé à un relevé exhaustif des loges des communes de

– Courtedoux,	10 loges
– Roche d'Or	5 loges
– Damvant	14 loges
– Rocourt	13 loges
– Réclère	7 loges
– Grandfontaine	26 loges
– Bressaucourt	3 loges
– Bure	10 loges
– Fahy	21 loges
– Chevenez	55 loges
soit en tout	164 loges.



Daisy Lüscher, dans son jardin à Rocourt.

Le répertoire comprend des informations sur la situation générale de la loge, ses dimensions, son utilisation, ses caractéristiques architecturales, son état général, son mode d'alimentation en eau et le nom de son propriétaire. Chaque fiche est accompagnée de trois photos, en noir blanc le plus souvent, prises sous différents angles.

La plupart des loges sont en mains privées, onze loges appartiennent à des communes, deux loges à des paroisses, deux au canton du Jura et une à la Confédération.

Les loges sont construites pour la plupart sur plan rectangulaire, elles comportent un ou deux étages, sont le

plus souvent recouvertes d'un toit en tuiles à un ou deux pans. Les couvertures en tôle (six loges) ou en éternit (neuf loges) ne font qu'une timide apparition. Elles ont en moyenne une assise de 64 m², la plus petite occupant 8 m² et la plus grande 299 m².

Leur état général d'entretien varie du niveau excellent à l'état de ruine. Quant au mode d'alimentation en eau, quand celui-ci est répertorié, on trouve 63 loges recueillant l'eau de pluie dans une citerne, 12 loges avec une citerne mobile, 8 loges alimentées par une source et 3 loges reliées au réseau d'eau communal.

Daisy Lüscher parcourait la campagne parfois le matin, parfois l'après-

midi. Elle était toujours accompagnée de son chien. Avant de partir, elle repérait les loges à visiter sur une carte topographique. Elle consultait également les administrations communales pour obtenir des informations complémentaires.

«Je connaissais chaque chemin, chaque arbre», dit-elle. «Si cet inventaire était à refaire, je le referais. Je n'ai que des éloges à formuler par rapport au projet. Ce fut un temps phénoménal pour moi, une période très positive. J'avais un but. Ça m'a ouverte au pays, ça a élargi mon horizon. Les paysans rencontrés étaient toujours accueillants. Même si ce que j'ai fait ne sert à rien, je l'ai fait. J'ai exploré



Loge du Pilay, Courtedoux. Etat de la loge en 1992...



... état actuel.

toute l'Ajoie à l'ouest du Creugenat. Le Creugenat, c'était la limite.»

Et Daisy Lüscher d'ajouter: «Lorsqu'on se réunissait pour faire le point, j'étais la seule à avoir fait quelque chose, secrètement, j'en étais fière.»

Deux loges particulières

En feuilletant les classeurs laissés par Daisy Lüscher, deux loges m'ont tapé dans l'œil. La première, située sur la commune de Courtedoux, possède une partie habitation qui lui donne un petit air de vacances. On serait tenté de la louer pour un séjour estival à la campagne. La seconde, située sur la commune de Damvant, présente la particularité plutôt rare d'être tout en maçonnerie sur deux étages.

J'ai tenté d'en savoir plus sur ces deux loges. Quête pas toujours facile, les documents sont rares et les mémoires souvent défaillantes.

La loge de Courtedoux est située au lieu-dit Le Pilay, au nord-ouest de

Courtedoux en direction de Bure. Elle appartient à la commune, qui la met à disposition des paysans pour l'estivage des génisses. Un berger est chargé de la garde des bêtes. La loge n'est plus habitée, mais elle possède encore une cuisine aménagée. Repas et pique-niques y sont encore organisés de temps en temps. Attenante à la loge, une SRPA (Sorties Régulières en Plein Air) a été installée dans le cadre de travaux compensatoires dus à la construction de la Transjurane toute proche. Selon le berger, soixante-cinq génisses ont été mises en pâture au Pilay en 2013. Ce nombre est variable et tend à diminuer, les génisses portantes étant retirées du troupeau.

La loge de Damvant est située au lieu dit Le Perchet, au nord de Damvant. Selon ce que m'a rapporté Jeanine Häni, citoyenne de Damvant et mère de l'actuelle propriétaire, cette loge a été habitée par une personne seule jusqu'en 1914. Elle était aidée par une dame de Damvant, qui lui

rendait visite tous les jours. Une sorte d'assistance avant la lettre. Jusqu'en 1974, cette loge a hébergé génisses et poulaillins. La famille Häni cessant ensuite toute exploitation agricole, la loge a été louée à un paysan de Réclère, qui passe bientôt de l'élevage à la culture. La loge n'a plus vraiment sa raison d'être et sert actuellement de remise.

Histoire des loges

Comme dit plus haut, il existe peu de documents sur les loges. Elles semblent apparaître dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Laissons la parole à l'historien Jean-Paul Prongué:

La question des « loges » – terme de français régional – renvoie à celle de l'évolution de l'agriculture ces cent ou cent cinquante dernières années.

Jusque vers le milieu du XIX^e siècle, le but de l'agriculture est de nourrir les êtres humains, ce qui n'est pas



Loge du Pilay, installation d'une SRPA (Sorties Régulières en Plein Air) conformément aux normes actuelles de l'agriculture.

facile, surtout dans un contexte d'expansion démographique. Les terres suffisent à peine à nourrir les hommes en céréales et en pommes de terre. Dans le Jura, depuis le XVIII^e siècle au moins, elles n'y suffisent pas.

Lorsque les méthodes s'améliorent, que la jachère est dépassée, la production céréalière augmente, permettant un certain développement de l'élevage. Pendant longtemps, l'élevage a été «un mal nécessaire»: il visait à fournir l'agriculture en animaux de trait (bœufs et chevaux) et non pas en lait (que personne ne buvait), en fromage et en beurre (très chers, d'autant que les vaches donnaient très peu de lait à l'époque).

Le cas de certaines régions, comme la Franche Montagne, les Alpes, etc. est particulier. Mais là aussi, l'élevage n'exclut de loin pas la céréaliculture. Mais on commence à avoir des «vacheries» pour loger animaux et pasteurs durant les mois d'été seulement. Les pâtres traient les vaches pour faire du fromage essentiellement.

Ailleurs dans le Jura, les terres sont massivement mises en cultures. Les pâturages communaux hébergent parfois des troupeaux très hétéroclites (bovins, caprins, ovin, équidés, porcins, etc.) gardés par de la main-d'œuvre enfantine qui ramenait ces bestiaux tous les soirs à l'étable. Il n'y avait pas besoin de loges pour héberger les animaux.

Vers 1870-1880, les chemins de fer permettent d'importer des céréales (et des viandes) étrangères (Russie, France, Argentine, Amérique, etc.) à bon marché. Les agriculteurs, s'ils ont suffisamment de terres propres, mettent certains secteurs peu productifs en pâturages privés. Ils les clôturent, ce qui avait été interdit depuis des temps immémoriaux. La vaine pâture recule: il devient interdit de mener paître son bétail, grand ou petit, sur les terres des autres agriculteurs au sortir des fenaisons et des moissons (privatisation de l'exploitation consécutive à la Révolution, mais prudente dans bien des régions, pour éviter les émeutes rurales). De même, l'habitude (et la nécessité) de mener ses bestiaux



Loge du Perchet, Damvant. Deux vues de l'état de la loge en 1994...

... état actuel. Cette loge a subi peu de changements, ce qui témoigne sans doute de la bonne qualité de sa construction.



Loge au lieu-dit Sacenet, propriété privée (1). Année de construction 1912, loge toujours en usage, bien conservée. Paysage d'hiver et paysage d'été.



dans les forêts est rapidement prohibée pour sauver le peu de forêts qui subsistent vers 1850.

Les éleveurs de gros bétail doivent donc absolument disposer de prairies à fourrage sec et de pâture à fourrage vert. Seuls les plus riches peuvent se permettre ce type d'activité, du reste assez rentable. Les boucheries, autrefois réservées aux ménages aisés urbains, s'ouvrent également dans les bourgades, puis dans les villages. La consommation de viande augmente, portée par l'augmentation globale du niveau de vie. Il en va de même pour les fruiteries (laiteries et fromageries) qui s'ouvrent à partir de l'extrême fin du XIX^e siècle et plus encore au début du XX^e siècle. C'est l'époque des fromagers bernois et fribourgeois qui débarquent dans le Jura et en France voisine.

Les paysans qui ont quelques pièces de gros bétail, surtout bovin, aména-

gent alors sur leurs pâtures privées, de petits hangars (les « loges ») pour héberger leurs animaux durant l'été, stocker un peu de fourrage sec et pour aménager des citernes pour abreuver ces bêtes. En principe, l'eau vient du toit (généralisation de la tuile au XIX^e siècle).

C'est en gros ce qui explique la généralisation, dès les années 1900-1940, de ces « loges » dans la Vallée et en Ajoie, beaucoup moins à la Montagne où le bétail, longtemps en libre parcours (variante de la vaine pâture) sur de vastes communaux préservés (ce qui n'était plus le cas ailleurs,) diverguait autour des fermes.

Selon Maurice Jubin, paysan à Rocourt, jusqu'à la dernière guerre, les loges étaient destinées aux génisses et aux poulains. Les génisses y étaient hébergées jusqu'à l'âge de 1 $\frac{1}{2}$ an et les poulains jusqu'à 2 ans. L'aire des poulains était séparée de l'aire des génis-

ses. A partir de six génisses et de six poulains en estivage, le paysan touchait une subvention.

Après la guerre, la demande en chevaux faiblit. Il arrive alors que les paysans utilisent les loges pour y traire les vaches (appareil de traite dans la loge). Mais, contrairement aux génisses, les vaches n'habitent pas les loges. Après la traite, elles sont renvoyées dans les pâturages ou ramenées à l'étable.

Que sont les loges de Rocourt devenues ?

Je me suis proposé de revoir les loges inventoriées par Daisy Lüscher sur le territoire de la commune de Rocourt. Treize loges ont été recensées, dont deux abandonnées en très mauvais état. J'ai mis en regard la photo de l'inventaire (à gauche) et une photo actuelle (à droite) prise autant que possible sous le même angle.



Loge près du lieu-dit le Coinat, propriété privée (2)



Loge près de la Combe Monnay, propriété de la commune de Rocourt (4), peu de changement.



Loge près de la Combe Monnay, propriété de la commune de Rocourt (3). On y observe une lente dégradation.



Loge au-dessus du lieu dit Montchavérin, propriété privée (5). La loge est toujours en usage, en témoignent le toit de tuile amélioré, la citerne placée à l'est pour recueillir l'eau et la fenêtre ouest masquée par un panneau en PVC.



Deuxième loge près du Coinat, propriété privée (6). Un arbre a disparu. La loge est encore utilisée, la citerne mobile en atteste.



Loge située près du cimetière de Rocourt, propriété privée (7). Un grand hangar agricole a été construit à proximité.



Ci-dessus et ci-dessous, deux loges sur les hauts de Rocourt, près du lieu-dit Les Borbets, propriétés privées (8) et (9). En haut: on a changé la porte!





Loge située au lieu dit Les Borbets, propriété privée (10)



Loge située près de l'arrêt du car postal, route de Roche-d'Or.
Abîmée par un orage, elle a été démolie.

Apparition des loges à Rocourt

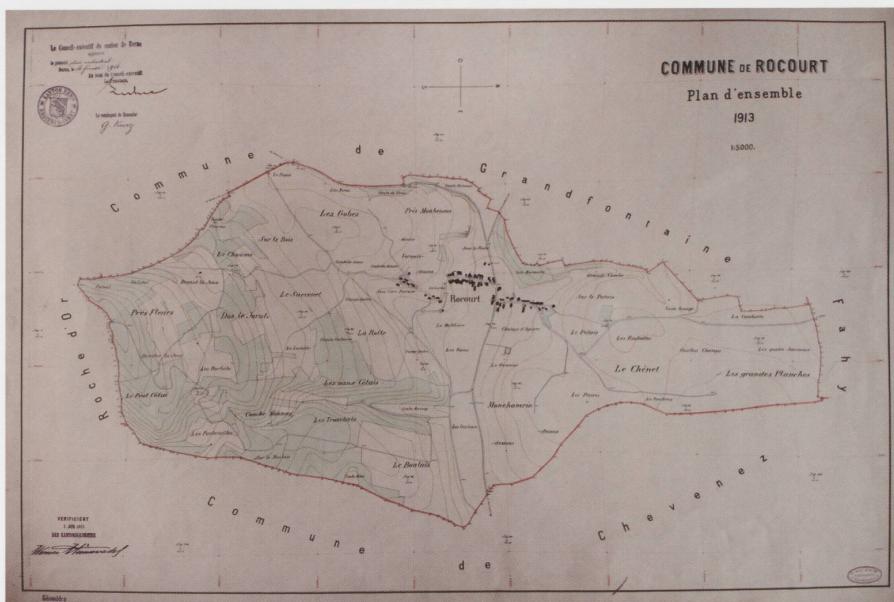
J'ai voulu cerner l'implantation progressive des loges sur le territoire de la commune de Rocourt. J'ai donc mis en regard un plan cadastral de Rocourt de 1842, établi par le géomètre J.-J. Helg (Archives cantonales jurassiennes, Hôtel des Halles, Porrentruy), un plan cadastral de 1913, établi par le géomètre J. von Auw (Archives cantonales jurassiennes) et un plan actuel de Rocourt à l'échelle 1:25000 avec la disposition des loges.

Cette suite de plans semble montrer qu'aucune loge n'existe sur le territoire de la commune en 1842 et que celles-ci font une timide apparition sur le plan de 1913 (petits points noirs dans la campagne).

Les photos d'archives sont de Daisy Lüscher.
Les photos actuelles et les deux photos des plans cadastraux de 1846 et 1913 sont de Marie-Claire Grimm.
Le texte est de Pierre Grimm



Plan de 1842.



Plan de 1913.



*Deux loges abandonnées dès les années 1990,
commune de Rocourt*